



SALAIRES DANS L'ÉDUCATION,
"PACTE", REVALORISATION...

LES ROIS DE L'ARNAQUE



Depuis des années, les salaires dans l'éducation stagnent, notre pouvoir d'achat régresse.

Pourtant, combien de promesses, d'annonces ou de grands discours ? Les objectifs affichés (faire des "enseignants français les mieux payés d'Europe"), sont aussi grandioses que loin de la réalité.

La "revalorisation" comme le "pacte" qui nous sont aujourd'hui présentés sont un épisode supplémentaire d'une grande arnaque sur notre dos.

Découvrez pourquoi les annonces du gouvernement relèvent de la tromperie.



snes



U.
F.S.U.

LE MODE D'EMPLOI DE LA GRANDE ARNAQUE SUR NO

ON
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Annonces de hausse des salaires des enseignants : des mesures qui restent très loin du compte

Depuis des années, la stratégie visant à annoncer des hausses de salaires "historiques" sans jamais les concrétiser a permis d'économiser des milliards d'euros chaque année sur le pouvoir d'achat des enseignants.

Education Nationale : Si je voulais revaloriser, c'est 10 milliards». Emmanuel Macron, 3 octobre 2019, Rodez

Le président de la République Emmanuel Macron avait promis une hausse sans condition de 10%. Il a finalement été décidé de ne pas tenir cette promesse, et de se limiter à 1,9 milliards de hausse. Ce montant est notoirement insuffisant : parlant des salaires des enseignants, le 3 octobre 2019 à Rodez, Emmanuel Macron lui-même déclarait : «Si je voulais revaloriser, c'est 10 milliards».

Annoncée à la rentrée 2022 puis en janvier 2023, l'application de cette «revalorisation» a finalement été décalée à septembre 2023, ce qui a encore permis d'économiser 2,7 milliards.

Une inflation plus forte que les hausses

Le résultat de ces reports et du redimensionnement à la baisse de ces hausses a une conséquence concrète : les hausses sont souvent éloignées des annonces pour beaucoup de personnels et sont surtout dans une grande majorité des cas totalement absorbées par l'inflation

Promesse Macron

+10 %
pour tous

Mesures
annoncées

+5,3 %
en moyenne

Évolution réelle
-0,2 %
avec l'inflation



BRIQUE 3

BRIQUE 2

BRIQUE 1

43 H

S SALAIRES

RETRAITES : MOINS DE RETRAITES EN PRIME

Qu'il s'agisse du «pacte» ou de la hausse «socles», l'essentiel des annonces concerne des hausses de primes. Elles ne seront donc pas prise en considération dans le calcul de la retraite. Deux ans de plus, et une pension plus faible

LES PUBLIÉS OUBLIÉS

Les revalorisations comme le pacte ne concerneront ni les AED, ni les AESH qui sont pourtant particulièrement touchés par les problèmes de pouvoir d'achat.

Evolution du salaire des enseignants (1980-2023)
Salaire d'entrée (hors primes) par rapport au SMIC

Un prof de
débuté avec
2,2x le SMIC

2023: Un prof de
collège débute
autour de 1,1x SMIC

Le salaire des professeurs certifiés (1er échelon) est passé de 900 à plus de 1,1 fois le SMIC en 2023. Sources et séries: Lucien Mesleard/Le Monde

NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

CONFIDENTIEL

Le "pacte" : travailler plus pour s'épuiser plus

Le pacte : une logique d'heures supplémentaires, pas toujours mieux payées.

Le pacte n'est pas une revalorisation. Il permet de demander du travail supplémentaire aux enseignants, au-delà des 43H déjà effectuées en moyenne, jusqu'à 50H de plus sur l'année scolaire, hors temps de préparation. Ce travail supplémentaire sera d'ailleurs moins bien payé que certains dispositifs actuels.

Le prétexte des remplacements

Le pacte a été présenté comme une solution pour résoudre dès la rentrée les problèmes de remplacements. Le ministre Ndiaye a reconnu que ce calendrier ne serait pas tenu tant cela pose de difficultés réelles. Il s'agit essentiellement d'une mesure de "garderie" destinée à un affichage pour l'opinion publique : les enseignants, déjà revalorisés, peuvent bien garder les enfants... Loin de résoudre les questions criantes de recrutement et d'attractivité, et au risque de désorganiser davantage les établissements.

Une logique inégalitaire

La logique du pacte est de faire travailler plus les personnels, sur la base de missions supplémentaires rémunérées par des indemnités. Il s'agit donc d'une mesure qui va défavoriser les femmes, comme le montrent déjà les inégalités dans l'accès aux IMP et aux HSE. Ainsi, les femmes, 10 % moins nombreuses à se voir confier des IMP touchent un montant moyen inférieur de 35 % à celui des hommes.

La rémunération par des heures supplémentaires profite davantage aux hommes qu'aux femmes

Moyenne des rémunérations d'heures supplémentaires effectives 2020



LE PACTE, C'EST MOINS DE LIBERTÉ PROFESSIONNELLE.

le chef d'établissement décide de tout (remplacements au pied levé, «devoirs faits») futur, découverte des métiers...

Refusons le pacte, mobilisons-nous pour nos salaires.

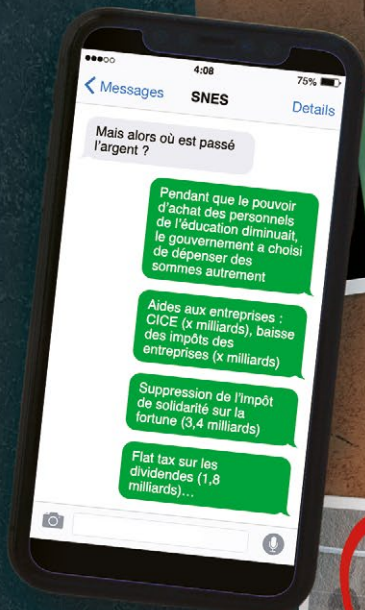
les personnels de l'Education nationale méritent mieux. Les hausses de rémunération, insuffisantes, ne sont là que parce que nous nous sommes mobilisés. La logique du pacte doit être combattue les montants qui y sont alloués doivent être affectés à la revalorisation de toutes et tous.

Le Snes-FSU exige :

- Un rattrapage des pertes de pouvoir d'achat et une revalorisation des carrières.
- Un mécanisme pérenne d'indexation des salaires sur les prix.
- Une augmentation des salaires des AED et des AESH, ainsi qu'un statut de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH
- Dégel du point d'indice

Le SNES-FSU agit pour vous et avec vous. Rejoignez-nous !

Salaires, retraites, conditions de travail, le SNES-FSU porte votre voix. Présent au quotidien pour répondre à vos questions sur vos droits et votre situation personnelle, le SNES-FSU organise aussi les mobilisations collectives pour gagner une revalorisation sans contreparties et une amélioration de nos conditions de travail. Plus nous serons nombreux, plus ces actions auront du poids. Rejoignez-nous, syndiquez-vous.



Adhérez sur
snes.edu/adherer

